



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES

La Celle Saint Cloud, le 4 mars 2021

Madame, Monsieur,
Chers membres de l'Association Syndicale des propriétaires de la Châtaigneraie,

A notre grand regret, la situation sanitaire actuelle ne nous permettant pas de tenir notre Assemblée Générale ordinaire annuelle en présentiel,

notre Assemblée Générale se tiendra exclusivement par correspondance,

conformément aux dispositions légales (Ordonnance du 20 mai 2020 et Décret du 3 mai 2006).

Par la présente, nous vous convoquons à cette Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 27 mars 2021.

Vous trouverez dans le présent courrier tous les éléments factuels qui vous permettront de délibérer sur l'ordre du jour et de voter les rapports d'activité ainsi que les différentes résolutions proposées.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner le formulaire de vote par correspondance et le bulletin de vote par correspondance ci-joint dûment complétés **avant le 24 mars 2021** :

- Soit par email : secretariat@chataigneraie.info ;
- Soit par courrier au Secrétariat :

**ASSOCIATION SYNDICALE
DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
Secrétariat
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud**

Un registre des courriers et courriels reçus sera établi avant l'ouverture des enveloppes le jour du dépouillement qui aura lieu le samedi 27 mars 2021, à l'adresse du Secrétariat (65, allée Jules Verne 78170 La Celle Saint Cloud).

Les modalités de vote en pratique :

Remplir votre *bulletin de vote* en cochant les cases correspondant à votre choix (POUR ; CONTRE ; ABSTENTION) ainsi que *le formulaire de vote par correspondance* (à dater et signer) ;

Pour un vote par courrier :

- Mettre votre *bulletin de vote* dans la « petite » **enveloppe verte** sans aucun signe distinctif ;
- Mettre la « **petite** » **enveloppe verte** dans l'**enveloppe blanche** « **RETOUR** » prévue à cet effet (c'est-à-dire l'enveloppe blanche rectangulaire sur laquelle est indiquée l'adresse du Secrétariat) ;
- Mettre le *formulaire de vote par correspondance*, dûment rempli et signé, dans l'**enveloppe blanche rectangulaire** « **RETOUR** » (c'est-à-dire l'enveloppe blanche sur laquelle est indiquée l'adresse du Secrétariat) où sera déjà glissée l'enveloppe verte du bulletin de vote.

**Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud**



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

Pour un vote par courriel :

Retourner le bulletin de vote et le formulaire de vote à l'adresse du Secrétariat : secretariat@chataigneraie.info.

Pour pouvoir être pris en compte, ces documents doivent nous être retournés **avant le mercredi 24 mars 2021.**

Afin de vous faire part des différentes actions menées par votre association syndicale au cours de ces deux dernières années, ainsi que de celles prévues pour cette année 2021, chacune des commissions de l'association vous a rédigé un compte-rendu d'activités que nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après joint ainsi que le rapport moral du Président et les rapports financiers pour 2019 et 2020. Vous trouverez prochainement ces comptes-rendus sous la forme d'une présentation sur le site de l'association.

Enfin si vous souhaitez nous poser des questions ou poser des questions à nos élus locaux sur notre quartier, nous vous invitons à nous en faire part, soit par courriel électronique (secretariat@chataigneraie.info), soit par voie postale (Secrétariat - 65, allée Jules Verne 78 170 La Celle Saint Cloud) : nous ne manquerons pas de vous répondre aussitôt que possible. Ultérieurement une synthèse de l'ensemble des questions-réponses posées sera établie et mise à votre disposition sur le site de l'association.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente convocation et des différents documents joints et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers propriétaires de l'Association syndicale des propriétaires de la Châtaigneraie, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Lieubray, Président
et les Syndics l'Association syndicale des propriétaires de la Châtaigneraie,

- P.J. :
- Ordre du jour
 - Texte des résolutions
 - Comptes et budgets pour les années 2019, 2020 et 2021
 - Présentation des candidats aux postes de syndics
 - Rapport moral du Président
 - Rapports financiers pour les années 2019 et 2020
 - Comptes-rendus des activités de chaque commission (Environnement-Nuisances, Sécurité, Circulation, Accueil, Construction, Boisement, Communication)
 - Formulaire de vote par correspondance
 - Bulletin de vote par correspondance
 - Enveloppe « verte » pour le bulletin de vote
 - Enveloppe « Retour » blanche à l'adresse du Secrétariat de l'association

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

SAMEDI 27 MARS 2021

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Rapport Moral du Président – AG 2021 (Résolution n°1)
- Approbation du Rapport financier pour l'année 2019 – Comptes 2019 (Résolution n°2)
- Approbation du Rapport financier pour l'année 2020 – Comptes 2020 (Résolution n°3)
- Renouvellement du mandat de syndic de Madame Marie-Madeleine Calais (Résolution n°4)
- Renouvellement du mandat de syndic de Madame Catherine Réguer (Résolution n°5)
- Election de Madame Hélène Reiss au poste de syndic (Résolution n°6)

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

SAMEDI 27 MARS 2021

TEXTE DES RESOLUTIONS

1. Approbation du Rapport Moral du Président – AG 2021

L'assemblée annuelle des propriétaires de La Châtaigneraie, après en avoir délibéré, approuve le Rapport Moral du Président Lieubray.

2. Approbation du Rapport financier pour 2019 (Comptes 2019)

L'assemblée annuelle des propriétaires de La Châtaigneraie, après en avoir délibéré, approuve les comptes et le Rapport financier présentés par la Commission Finances pour l'année 2019.

3. Approbation du Rapport financier pour 2020 (Comptes 2020)

L'assemblée annuelle des propriétaires de La Châtaigneraie, après en avoir délibéré, approuve les comptes et le Rapport financier présentés par la Commission Finances pour l'année 2020.

4. Renouvellement du mandat de syndic de Madame Marie-Madeleine Calais

L'assemblée annuelle des propriétaires de La Châtaigneraie, après en avoir délibéré, approuve le renouvellement du mandat de syndic de Madame Marie-Madeleine Calais.

5. Renouvellement du mandat de syndic de Madame Catherine Réguer

L'assemblée annuelle des propriétaires de La Châtaigneraie, après en avoir délibéré, approuve le renouvellement du mandat de syndic de Madame Catherine Réguer.

6. Election de Madame Hélène Reiss au poste de syndic

L'assemblée annuelle des propriétaires de La Châtaigneraie, après en avoir délibéré, approuve l'élection de Madame Hélène Reiss au poste de syndic.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

Présentation des comptes 2019 et Budget 2020

Cpte		Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
70	Recettes budgétaires			
70685	Redevances syndicales	19 421,00 €	19 421,00 €	19 421,00 €
.77	Produits exceptionnels			
.002	Excédent année précédente	10 589,37 €		12 290,87 €
	Total des recettes	30 010,37 €	19 421,00 €	31 711,87 €
60/11	Charges générales	1 800,00 €	620,90 €	1 800,00 €
6064	Fournitures administratives	1 400,00 €	620,90 €	1 400,00 €
60632	Petit matériel de bureau	400,00 €	0,00 €	400,00 €
61	Services extérieurs	2 750,00 €	2 331,09 €	2 870,00 €
611	Contrat de prestation de service	1 200,00 €	1 093,04 €	1 300,00 €
6156	Maintenance	1 000,00 €	720,00 €	1 000,00 €
616	Assurance cotisation annuelle	550,00 €	518,05 €	570,00 €
62	Autres Services Extérieurs	3 000,00 €	1 539,27 €	3 100,00 €
623	Manifestations (fêtes,cérémonies)	600,00 €	139,97 €	600,00 €
623	Catalogues et imprimés	1 600,00 €	858,24 €	1 700,00 €
626	Frais d'affranchissement+ Télécom	400,00 €	354,70 €	400,00 €
6287	Remboursement frais	400,00 €	186,36 €	400,00 €
64/12	Frais de personnel	14 000,00 €	13 228,24 €	15 080,00 €
64131	Rémunérations	6 900,00 €	6 828,90 €	7 250,00 €
64131	Indemnité de sujétion	1 500,00 €	1 500,00 €	1 680,00 €
64131	Régularisations Cotisations Chômage			300,00 €
6450	Cotisations URSSAF	4 400,00 €	3 949,00 €	4 640,00 €
6450	Cotisations retraite	1 050,00 €	837,48 €	1 060,00 €
6470	Autres charges sociales (MT)	150,00 €	112,86 €	150,00 €
65	Charges de gestion	400,00 €	0,00 €	400,00 €
6541	Admissions en non-valeur	400,00 €	0,00 €	400,00 €
67	Charges exceptionnelles	8 060,37 €	0,00 €	8 461,87 €
673	Titres annulés exercices antérieurs	100,00 €	0,00 €	100,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	7 960,37 €	0,00 €	8 361,87 €
	Total dépenses et charges	30 010,37 €	17 719,50 €	31 711,87 €
	Solde (recettes-dépenses)	0,00 €	1 701,50 €	0,00 €
	Résultat (excédent reporté)		12 290,87 €	
	soit charges except. + solde			

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

Présentation des comptes 2020 et Budget 2021

Cpte		Budget 2020	Réalisé 2020	Budget 2021
70	Recettes budgétaires			
70685	Redevances syndicales	19 421,00 €	19 487,00 €	19 421,00 €
.77	Produits exceptionnels (remboursement URSSAF)		1 077,00 €	
.002	Excédent année précédente	12 290,87 €		14 375,19 €
	Total des recettes	31 711,87 €	20 564,00 €	33 796,19 €
60/11	Charges générales	1 800,00 €	1 527,52 €	2 600,00 €
6064	Fournitures administratives	1 400,00 €	1 168,72 €	1 400,00 €
60632	Petit matériel de bureau	400,00 €	358,80 €	1 200,00 €
61	Services extérieurs	2 870,00 €	2 323,22 €	3 600,00 €
611	Contrat de prestation de service	1 300,00 €	1 070,70 €	2 000,00 €
6156	Maintenance	1 000,00 €	720,00 €	1 000,00 €
616	Assurance cotisation annuelle	570,00 €	532,52 €	600,00 €
62	Autres Services Extérieurs	3 100,00 €	964,48 €	3 200,00 €
623	Manifestations (Convocations AG, etc...)	600,00 €	452,40 €	600,00 €
623	Catalogues et imprimés	1 700,00 €	132,60 €	1 500,00 €
626	Frais d'affranchissement+ Télécom	400,00 €	317,51 €	700,00 €
6287	Remboursement frais	400,00 €	61,97 €	400,00 €
64/12	Frais de personnel	15 080,00 €	13 598,46 €	16 100,00 €
64131	Rémunérations	7 250,00 €	7 154,04 €	7 750,00 €
64131	Indemnité de sujétion	1 680,00 €	1 680,00 €	1 800,00 €
64131	Régularisations Cotisations Chômage	300,00 €	261,00 €	0,00 €
6450	Cotisations URSSAF	4 640,00 €	3 505,00 €	5 200,00 €
6450	Cotisations retraite	1 060,00 €	884,00 €	1 200,00 €
6470	Autres charges sociales (MT)	150,00 €	114,42 €	150,00 €
65	Charges de gestion	400,00 €	0,00 €	400,00 €
6541	Admissions en non-valeur	400,00 €	0,00 €	400,00 €
67	Charges exceptionnelles	8 461,87 €	66,00 €	7 896,19 €
673	Titres annulés exercices antérieurs	100,00 €	66,00 €	100,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	8 361,87 €	0,00 €	7 796,19 €
	Total dépenses et charges	31 711,87 €	18 479,68 €	33 796,19 €
	Solde (recettes-dépenses)	0,00 €	2 084,32 €	0,00 €
	Résultat (excédent reporté)		14 375,19 €	
	soit charges except. + solde			

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

SAMEDI 27 MARS 2021

RENOUVELLEMENT DE MANDATS DE SYNDIC **ET** **ELECTION DE NOUVEAUX SYNDICS**

➤ **Renouvellement du mandat de syndic de Madame Marie-Madeleine Calais**

Le mandat de Madame Marie-Madeleine Calais est arrivé à échéance. Elle souhaite continuer son action de syndic au sein de l'association dans les différentes commissions auxquelles elle participe et se représente donc pour un nouveau mandat de syndic au sein de l'Association Syndicale des Propriétaires de La Châtaigneraie.

➤ **Renouvellement du mandat de syndic de Madame Catherine Réguer**

Le mandat de Madame Catherine Réguer est arrivé à échéance. Elle souhaite continuer son action de syndic au sein de l'association dans les différentes commissions auxquelles elle participe et se représente donc pour un nouveau mandat de syndic au sein de l'Association Syndicale des Propriétaires de La Châtaigneraie.

➤ **Candidature de Madame Hélène Reiss au mandat de syndic au sein de l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires de La Châtaigneraie**

Madame Hélène Reiss habite la Châtaigneraie depuis six ans. De formation juridique, elle s'intéresse particulièrement aux problèmes environnementaux et au jardinage et souhaiterait postuler pour la commission Environnement. Elle aimerait organiser un « troc de plantes » et des ateliers de construction d'abris pour insectes, hérissons et chauve-souris à partir de matériaux recyclés afin de sensibiliser les habitants du quartier à la fragilité de leur éco-système. Elle réfléchit à d'autres projets pour le quartier.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

*Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)*

I. Rapport moral du Président

Votre association, l'ASA La Châtaigneraie, Association Syndicale Autorisée par le Préfet, compte actuellement 620 membres : ce nombre est en légère augmentation, par suite de la division de certaines parcelles opérée par des propriétaires.

Lors des assemblées générales annuelles, vous élisez des Syndics qui vous représentent tout au long de l'année. Depuis 1939, l'ASA La Châtaigneraie a acquis un statut d'interlocuteur reconnu et représentatif, ce qui l'autorise à porter votre voix lors de l'étude des différents projets qui touchent notre quartier.

Au cours de la mise à l'étude du projet de réaménagement de la RD307, qui borde le haut de la Châtaigneraie, nous avons demandé la mise en place d'une piste cyclable, le contrôle de la vitesse, le réaménagement du stationnement avec notamment celui des véhicules utilitaires et des poids lourds, ainsi que le traitement du dépôt sauvage d'ordures qui s'y est installé.

Durant l'enquête menée fin 2019 relative à l'accès et le stationnement sur la place Jean Mermoz, nous avons souhaité être consultés et avons exprimé le désir de favoriser l'accès à la gare par des moyens alternatifs à la voiture individuelle. Nous avons également demandé de prévoir sur la place Jean Mermoz, un espace de convivialité et d'accueil pour favoriser l'animation de notre quartier.

Nous suivons actuellement l'étude de l'aménagement du grand parking de la gare, rue Pierre Corneille, car sa transformation aura inévitablement des répercussions sur le stationnement dans notre quartier.

Nous avons questionné la Mairie sur le projet immobilier prévu rue Pierre Corneille, à proximité de la piscine, à propos de la hauteur de l'édifice et des places de parking envisagées. Le projet a été réduit d'un étage.

Nous avons renouvelé auprès des services de la Mairie, notre demande d'implantations supplémentaires de caméras de vidéo protection ainsi que le déploiement d'une véritable police municipale.

En ce qui concerne l'évolution du ramassage des ordures ménagères (tarification écoresponsable) prévue par Versailles Grand Parc, nous avons demandé à ce que la transition soit progressive et à être tenus informés des incidences financières de cette évolution. Les différents flash-Infos que nous vous envoyons par mail, vous informent et vous préparent à ces changements.

Nous avons remanié notre « livret d'accueil » dont une copie papier est distribuée aux nouveaux arrivants lors de leur accueil. Vous pouvez consulter sa présentation numérique sur le site de l'ASA dans la rubrique commission accueil : il contient les informations pratiques relatives à notre quartier.

En 2019, l'ASA a organisé un forum sur les insectes de nos jardins (en mai), un concours des jardins fleuris (durant l'été) et en octobre, nous avons pu rétablir notre vide-greniers qui fut un grand succès.

En 2020, c'est avec regret que nos animations de quartier ont été annulées, et seule notre participation à l'opération « Nettoyons le forêt » nous a permis de nous réunir.

Durant cette période sanitaire troublée, notre environnement boisé aura suscité bien des envies, le rôle de notre association est de veiller à le préserver, et ainsi de maintenir dans La Châtaigneraie notre qualité de vie.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

II. Rapport financier

1. Année 2019

En €	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
Redevances syndicales	+19 421	+19 421	+19 421
Charges courantes	-21 550	-17 719,50	-22 850
Fournitures de bureau	-1 800	-620,90	-1 800
Services Extérieurs	-5 750	-3 870,36	-5 970
Frais de personnel	-14 000	-13 228,24	-15 080
Autres charges	-400	-0,00	- 400
Résultat de l'exercice	-2 529	+1 701,50	-3 829
Réserves en début d'exercice	+10 589,37	+10 589,37	+12 290,87
Réserves en fin d'exercice « Charges exceptionnelles»	+8 060,37	+12 290,87	+8 461,87

Pour rappel, notre association est placée sous le « Régime des collectivités publiques » : sa comptabilité publique (basée sur les encaissements et décaissements) est tenue par la Trésorerie et il lui est interdit de dépasser les lignes budgétaires d'où le besoin d'établir un budget annuel souvent supérieur au réalisé afin de nous permettre d'intégrer les hypothèses les plus pessimistes.

La commission Finances avance dans la mise en conformité de l'association par rapport aux obligations et évolutions légales et sociales liées à son statut d'employeur de droit public et de droit privé.

Les frais de fonctionnement de notre association sont essentiellement liés à la nécessité d'avoir un secrétariat pour nous permettre d'assurer les diverses missions de l'association. Depuis la mise en place du PLU en 2017, le nombre de parcellisations de terrains et de mutations immobilières est en forte augmentation, d'où une hausse significative du temps alloué au traitement des dossiers.

Les redevances syndicales sont identiques à celles de l'an dernier (19 421€). Quant aux dépenses (17 719,50 €), elles sont quasiment stables par rapport à 2018 (18 075,50 €) et inférieures de 18% aux dépenses budgétées (-4 231€). Un excédent de 1 701,50 € a été dégagé et affecté en report à nouveau (Réserve) pour l'exercice 2019.

Pour 2020, le Budget a été construit afin de répondre aux orientations suivantes :

- Permettre et soutenir les initiatives de convivialité du quartier par une augmentation du poste « autres services extérieurs »,
- Soutenir les missions de l'association en soutenant l'action de notre secrétariat (relation avec les membres de l'association, suivi des opérations courantes - administratives, juridiques, fiscales - et des mutations immobilières en nette augmentation) par une légère augmentation du nombre d'heures de travail allouées et un remplacement budgété du matériel de bureau vieillissant.

C'est donc un Budget de prévision de dépenses en hausse de 6% par rapport à celui présenté pour 2019 qui a été établi, sachant qu'il s'agit d'une estimation budgétaire et qu'il est très probable que tout ne soit pas dépensé et ce à recettes constantes puisqu'il n'y a pas d'augmentation budgétée de la taxe syndicale.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

2. Année 2020

En €	Budget 2020	Réalisé 2020	Budget 2021
Redevances syndicales	+19 421	+19 487,00	+19 421
Charges courantes	-22 850	-18 413,68	-25 500
Fournitures de bureau	-1 800	-1 527,52	-2 600
Services Extérieurs	-5 970	-3 287,70	-6 800
Frais de personnel	-15 080	-13 598,46	-16 100
Autres charges	-500	+ 1 011,00	- 500
Résultat de l'exercice	-3 929	+2 084,32	-6 579
Réserves en début d'exercice	+12 290,87	+12 290,87	+14 375,19
Réserves en fin d'exercice - Charges exceptionnelles	+8 361,87	+14 375,19	+7 796,19

Pour rappel, notre association est placée sous le « Régime des collectivités publiques » : sa comptabilité publique (basée sur les encaissements et décaissements) est tenue par la Trésorerie et il lui est interdit de dépasser les lignes budgétaires d'où le besoin d'établir un budget annuel souvent supérieur au réalisé afin de nous permettre d'intégrer les hypothèses les plus pessimistes.

La Commission continue de mettre en conformité l'association au regard des obligations sociales liées à son statut d'employeur.

Les frais de fonctionnement de notre association sont essentiellement liés à la nécessité d'avoir un secrétariat pour nous permettre d'assurer les diverses missions de l'association.

Les redevances syndicales sont stables par rapport à celles de l'an dernier (19 421€ en 2019) ainsi les dépenses de fonctionnement (17 336,68 € contre 17 719,50€ en 2019) ; les dépenses sont inférieures aux dépenses budgétées de 5 913€. Un excédent de 2 084,32 € a été dégagé et affecté en report à nouveau (Réserve) pour l'exercice 2020.

Pour 2021, le Budget a été construit afin de répondre aux orientations suivantes :

- Mise en place de la convention chômage de notre secrétaire et passage à des déclarations sociales mensuelles et non plus trimestrielles (obligatoire à compter de Janvier 2022),
- Eventuel remplacement du matériel informatique qui devient obsolète,
- Permettre et soutenir les initiatives de convivialité du quartier par le maintien d'un poste « autres services extérieurs » nettement supérieur au réalisé 2020, impacté par la pandémie,
- Et bien sûr, tenir compte des contraintes comptables liées à notre statut (budget souvent supérieur au réel).

C'est donc un Budget de prévision de dépenses en hausse par rapport à celui présenté pour 2020 qui a été établi, sachant qu'il s'agit d'une estimation budgétaire et qu'il est très probable que tout ne soit pas dépensé et ce à recettes constantes puisqu'il n'y a pas d'augmentation budgétée de la taxe syndicale.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

III. Rapport d'activités des commissions

❖ **Commission Environnement-Nuisances**

Membres de la commission :

Catherine Réguer (Présidente) - Patrice Bellocq - Marie Madeleine Calais- Nicole Cesselin - Jacques Franquet - Lucile Lapalut

➤ Nos actions en 2019

→ **Réduire et trier nos déchets : un impératif**

VGP a fixé un objectif de réduction des déchets de 7% sur 6 ans, la commission Environnement vous a envoyé plusieurs flashs pour traiter des sujets suivants :

- Pourquoi réduire nos déchets devient un impératif (flash de janvier)
- Bac jaune : trier plus et mieux (flash de février)
- Bac marron et le compostage (flash de mars)
- Les points d'apport volontaire : les déchets à déposer et la liste des déchetteries (flash de mai)
- Que faire de vos équipements électriques et électroniques, DEEE (flash de novembre)

Vous pouvez les consulter sur : www.chataigneraie.info

→ **Animations**

- Forum " les insectes de nos jardins ". Deux apiculteurs ont répondu à vos nombreuses questions : insectes utiles dans les jardins, que faire en cas de nids de frelons, quelles plantations pour attirer oiseaux et insectes, comment éviter les chenilles processionnaires
- Concours des jardins fleuris : bravo aux gagnants qui ont reçu des bons d'achat offerts par Pôle Espaces Verts.

→ **Rencontre avec le Lycée Corneille Pôle tertiaire (anciennement Lycée Colbert)**

L'association a animé 8 ateliers sur le thème du bien vivre ensemble, à l'occasion de la semaine d'intégration. L'objectif était de présenter le quartier et le rôle de l'association et mettre en place des rapports de bon voisinage à travers des actions communes. Ateliers que la commission souhaite animer à chaque rentrée pour permettre une meilleure intégration des nouveaux lycéens dans notre quartier.

➤ Nos actions en 2020

Beaucoup de projets que nous avons dû reporter en raison du contexte sanitaire :

- Rendez-vous avec VGP pour parler du réseau d'assainissement dans notre quartier
- Ateliers à la rentrée du lycée Corneille Pôle tertiaire
- Troc plantes : échange de plants et boutures entre voisins
- Pique-nique sur le thème " zéro matériel jetable " avec une animation pour les enfants.

Mais vous informer reste notre priorité :

→ **Enquête publique PLU**

Un flash vous a été adressé en septembre afin de vous informer sur les différents projets et de vous inciter à participer à l'enquête publique. L'association a rédigé un courrier au service urbanisme de la Mairie en demandant quelques précisions tout particulièrement sur le projet immobilier avenue Corneille.

L'ensemble de ces documents est disponible sur : www.chataigneraie.info, commission environnement.

→ **Consultation Publique Plan de Prévention du bruit**

Notre quartier est concerné avec la proximité des axes à forte circulation des RD 307 (avenue de Verdun) et RD 321 (avenue L.R. Duchesne) qui engendrent des nuisances sonores élevées. Notre flash de novembre vous donnait toutes les informations pratiques. L'association a adressé un mail avec ses préconisations à l'hôtel du département. Ce courrier est disponible sur : www.chataigneraie.info, commission environnement.

➤ 2021 : une année de retrouvailles et riche en dossiers à suivre

→ **Animation**

Souhaitons des échanges de voisinage à travers nos différentes manifestations, à ce sujet n'hésitez pas à nous transmettre vos idées.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

→ **Enquête publique PLU**

Le commissaire enquêteur a rendu son avis et des réponses ont été apportées aux différentes interrogations. L'association va rédiger une synthèse de ce document et le mettre sur le site de l'association.

→ **Consultation Publique Plan de Prévention du bruit**

Pas de retour à ce jour, mais nous restons attentifs aux décisions qui seront prises.

→ **En route vers le zéro déchet**

Afin de nous préparer à la tarification éco responsable, déjà en test dans 8 communes pilotes, nous allons continuer nos flashes informatifs.

→ **Et toujours nos rappels pour le bien-être de tous**

- Respecter les horaires pour les activités sonores
- Tailler ma haie
- Trottoir et non " crottoir "
- Stationnement
- Ranger ses bacs à ordures
-

La commission Environnement-Nuisances reste à votre écoute
environnement@chataigneraie.info

❖ **Commission Sécurité**

Membres de la commission :

Marie Madeleine Calais (Présidente) – Stéphane Dassé – Catherine Réguer - Agnès Ruchaud

1 – Faits marquants

Nous avons relevé depuis notre dernière assemblée du 30 mars 2019, toutes les infractions dont nous avons eu connaissance dans notre quartier. Il en ressort que :

- les vandalismes et vols de véhicules (avec une préférence certaine pour les Peugeot...) représentent plus de la moitié de ces infractions,
- Les vols par « ruse » ou vols à la « fausse qualité » (faux plombier, faux agent de police, etc...) et même quelques vols avec agression, sont toujours d'actualité,
- Les cambriolages, qui ont lieu plutôt en soirée, sont en diminution grâce à « l'effet confinement ».
- La rentrée scolaire 2020 a apporté des nuisances causées par des « rodéos » en scooters ou motos.

2 – Communication

13 flashes « sécurité » ont été envoyés,

Nous avons distribué par courrier le flash concernant le démarchage téléphonique aux personnes n'ayant pas donné leur adresse mail afin de tenter de sensibiliser les plus vulnérables.

Nous sommes le relais avec le centre d'information et de communication de la Police de Versailles. Deux de vos syndics (Catherine Réguer et Marie Madeleine Calais) sont « voisins référents ».

Le service « Prévention et Communication » de la Police de Versailles nous alerte sur les événements qui se produisent dans notre quartier et aussi dans notre secteur. Toutes les informations que nous vous communiquons sont issues des cas avérés.

Pour être informés : merci de communiquer votre adresse mail à : secretariat@chataigneraie.info

3 – Vidéo protection

Toujours 12 caméras à La Châtaigneraie sur 35 installées dans la ville et 4 caméras nomades ainsi qu'une autorisation de visualiser 30 autres sites selon les besoins ponctuels.

Un dossier est en cours auprès de VGP pour renforcer le nombre de caméras afin de les déployer sur Beauregard.

4 – Police municipale

La Mairie a budgété 4 postes de policiers municipaux. Une procédure de recrutement est en cours.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

5 – Actions 2021 :

Nous allons bien sûr maintenir en 2021 notre communication à l'aide des flashes.

Nous prévoyons de faire un carton synthétique des principales recommandations en matière de sécurité.

Nous souhaitons faire des propositions lors de la mise en place des futures caméras de surveillance, et organiser une réunion d'information-prévention avec le concours de la mission prévention de Versailles, bien sûr en liaison avec la ville.

6 – Quelques recommandations : l'objectif est de « prévenir » les infractions

○ **COMMENT TENTER D'EVITER LES CAMBRIOLAGES :**

Il s'agit d'empêcher ou au moins de compliquer l'intrusion :

- Par un système d'alarme ou de vidéoprotection
- Par une sécurisation de vos issues (serrure résistante sur votre porte d'entrée, pommelées anti-dégondage, vitrages anti-effractions sur vos fenêtres, barres de sécurité sur vos volets etc...)
- En ne laissant aucun objet à l'extérieur qui pourrait faciliter l'accès à votre domicile tel qu'une échelle par exemple
- En fermant vos issues, même lorsque vous êtes chez vous

○ **SOYEZ « VOISIN VIGILANT »**

Ayez un œil attentif sur ce qui se passe chez vos voisins lorsqu'ils sont absents.

○ **LORSQUE VOUS PARTEZ EN VACANCES :**

Donnez l'impression que vous êtes à votre domicile le soir (à l'aide d'un programmateur pour la lumière ou la radio par exemple),

Evitez les boîtes aux lettres qui débordent,

Prévenez un voisin ou un proche de votre absence,

Ne communiquez pas d'informations personnelles sur les réseaux sociaux tels que vos dates et lieux de vacances.

Complétez et déposez au commissariat le document « tranquillité absence » (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>). Des rondes sont effectuées par la Police.

○ **POUR EVITER LES PETITES ARNAQUES :**

Attention aux faux policiers, « vieille connaissance - pas toujours véridique », faux plombier... Vérifiez l'identité de l'interlocuteur avant de le laisser pénétrer à votre domicile : demandez-lui sa carte professionnelle ou téléphonez à l'organisme concerné pour vérifier qu'il a bien une intervention à faire chez vous.

○ **CONCERNANT LES VEHICULES :**

Ne laissez pas votre carnet d'entretien dans votre voiture car il comporte le numéro de châssis (ceci pour éviter que les voitures ne quittent le territoire plus facilement et en complique la recherche).

Si vous le pouvez, gardez votre voiture dans votre garage ou votre jardin : cela peut vous éviter bien des déconvenues.

○ **EN REGLE GENERALE ...**

→ Concernant les « rodéos » à motos ou scooters :

Si vous êtes témoin d'un tel comportement, appelez le 17 aussitôt en donnant le maximum de renseignements. La Police peut, en cas de flagrant délit, saisir le véhicule (et même le détruire...).

→ Lorsque vous êtes victime d'une infraction, il faut absolument aller déposer plainte au commissariat.

En effet la Police de Versailles ajuste ses patrouilles selon les événements qui lui sont remontés. Si les policiers n'ont pas d'information, ils considèrent que tout va bien et vont donc intervenir ailleurs.

N'hésitez pas à consulter notre site, <https://www.chataigneraie.info/commissions/securite/>
vous y retrouverez toutes ces informations.

La commission Sécurité reste à votre écoute :

securite@chataigneraie.info

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

❖ Commission Circulation

Membres de la commission :

Marie Madeleine Calais – Stéphane Dassé – Jacques Franquet – Catherine Réguer - Agnès Ruchaud

➤ Aménagements réalisés en 2019 et 2020

- Bande STOP au croisement de l'Allée La Fontaine et l'Avenue du Chesnay repeinte,
- Remplacement du panneau d'interdiction de tourner à droite Allée Horace Vernet sur l'Avenue Pasteur,
- Installation Place de Verdun, d'un panneau indiquant le stationnement alterné par quinzaine,
- Les bandes jaunes d'interdiction de stationner autour de la Place Mermoz ont été repeintes,
- Aménagement d'un passage piéton au croisement de l'Avenue Pasteur et l'Avenue du Chesnay,
- Ajout de deux barrières sur le trottoir du bas de l'Avenue du Chesnay afin d'éviter le stationnement gênant de véhicules,
- Réfection de la chaussée Allée La Fontaine (portion Jules Verne – L. R Duchesne)
- Mention « sauf riverains » retirée pour la partie haute de l'Avenue du Chesnay
- Installation d'un radar pédagogique Avenue de Verdun (radar automatique refusé par le Département)
- Un panneau « interdit aux plus de 3,5 Tonnes » va être installé au début de l'Avenue Boileau pour éviter que les poids lourds ne traversent la Châtagneraie, afin d'empêcher qu'ils endommagent des véhicules stationnés lors de leur passage.

➤ Dossiers en cours

- *Stationnement Gare SNCF*

Un sondage d'accessibilité à la gare SNCF de La Celle Saint Cloud a été réalisé fin 2019.

Une réflexion est en effet en cours à l'échelle départementale pour transformer la gare en gare « multimodale » et aménager un parc relais.

De ce sondage, il ressort que :

- La fréquentation du « pôle gare » de LCSC a cru de 17,2 % de 2010 à 2019 (2167 voyageurs comptés entre 6 H 30 et 9 H 30 lors de l'enquête)
- 35 % des usagers proviennent d'une autre commune que LCSC,
- 51 % des voyageurs se rendent à La Défense ou Paris et 18 % dans d'autres villes du 92,
- Près de 25 % des usagers se rendent en gare de LCSC en voiture particulière (dont 52,2 % habitent LCSC),
- Le taux d'occupation des places disponibles est très élevé (> à 100 % sur la période de 8 heures à 17 heures).

- *Place Mermoz*

Nous avons fait part, par courrier adressé à Monsieur le Maire, de nos préoccupations quant au stationnement aux abords de la gare et le devenir de la Place Mermoz. Nous proposons en effet

- Son réaménagement afin d'améliorer son aspect végétalisé. Nous souhaitons qu'elle soit plus adaptée à l'organisation d'animations tels que la brocante par exemple. En résumé, qu'elle soit plus « verte », plus conviviale et que le stationnement soit moins important de ce côté de la gare.
- Nous avons également exprimé notre souhait de faire partie de la réflexion globale concernant le stationnement aux abords de la gare et dans l'ensemble de notre quartier.

- *Avenue de Verdun :*

Cette route Départementale fait l'objet de multiples problèmes :

- Vitesse excessive des véhicules,
➔ Le radar pédagogique, heureusement installé récemment, semble ralentir la circulation des véhicules,
- Stationnements gênants de camions et même de Bus RATP,
- Nuisance sonore,
- Circulation cycliste importante et non aménagée et donc dangereuse,

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

- Dépôts de détritiques permanents,
- Arrêt de Bus pas du tout aménagé
➔ Des travaux importants de réfection du réseau d'alimentation d'eau doivent être effectués en 2022 par la SEOP. Dans ce cadre, le Conseil Départemental envisage d'intégrer une piste cyclable sur la RD 307

➤ **Objectifs 2021 :**

Faire « partie prenante » avec la Mairie concernant les sujets et projets suivants :

- Le stationnement dans notre quartier,
- Le devenir de la place Mermoz (parking, place verte, lieu de rencontre ?)
- La rénovation du parking côté gare et le projet de parc relais qui aurait des conséquences sur le stationnement à la Châtaigneraie,
- L'aménagement de l'Avenue de Verdun dans le cadre des travaux de la SEOP en 2022 afin de trouver une solution aux problèmes énoncés ci-dessus et tenter de supprimer l'effet « autoroute » de cet axe.

La commission Circulation reste à votre écoute :
circulation@chataigneraie.info

❖ **Commission Accueil**

Membres de la commission :

Alexandra Rigaud (Présidente) - Marie Madeleine Calais- Lucile Lapalut – Jean-Pierre Lieubray – Daniel Messiaen –
Frédérique Vial

➤ **Qu'est-ce que la commission Accueil ?**

Composée de 6 membres, cette commission a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants à la Châtaigneraie. Et ce, le plus rapidement possible après leur installation dans le quartier. Les délais d'information transmise par les notaires varient, ce qui impacte directement le travail de la commission.

➤ **Organisation des accueils**

Les membres de la commission échangent régulièrement et se coordonnent pour réaliser les accueils. Ils peuvent également s'organiser en lien avec d'autres commissions de l'Association (commission Boisement, commission Construction). Les visites d'accueil ont pour but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et de les informer. A chaque visite d'accueil par l'un des membres de la commission, un livret est remis, incluant le cahier des charges et les règles propres au quartier (urbanisme, sécurité, ramassage des poubelles, etc.).

➤ **Nouveaux arrivants**

2019 : 22 nouveaux propriétaires sont arrivés à la Châtaigneraie. Ce chiffre est donc quasiment identique à celui de 2018 (23).

2020 : 30 nouveaux propriétaires, soit une nette augmentation par rapport aux années précédentes !

Le rythme des accueils a été fortement impacté par les confinements successifs en 2020. Une quinzaine de contacts ont été établis en 2019 et 2020 avec les nouveaux arrivants.

➤ **Evénements**

L'Association est également présente lors des soirées d'Accueil organisées par la Mairie de La Celle Saint Cloud. La Fête des Voisins 2020 prévue le 29 mai n'a pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire. Si les événements en plein air sont de nouveau autorisés au printemps 2021, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant !

➤ **Encourageons les accueils**

Les habitants de la Châtaigneraie peuvent accueillir leurs nouveaux voisins et les inviter à signaler leur arrivée auprès de la commission Accueil - Contact : www.chataigneraie.info ou par mail : informations@chataigneraie.info.

La commission Accueil reste à votre écoute :
accueil@chataigneraie.info

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

❖ Commission Construction

Membres de la commission :

Jean-Gabriel Joly et Frédérique Vial (Président et Vice-présidente) - Marie Madeleine Calais- Jacques Franquet –
Anne Zimmermann

La mission de la commission Construction est avant tout de vous **conseiller** lors de vos projets de construction ou de rénovation. En effet, tout projet est non seulement à soumettre au service de l'**urbanisme** de la Mairie et à notre **association** qui émettra un avis mais fera également l'objet d'une étude par l'**architecte des bâtiments de France** puisque la Châtaigneraie est située dans le périmètre du domaine de Versailles. En raison de cette étude par les bâtiments de France, les délais d'instruction sont de deux mois pour une demande préalable et de 4 mois pour un permis de construire. Votre demande doit être conforme au **PLU** (secteur UGa) de la commune et au **cahier des charges** de l'association. Ces deux documents sont téléchargeables sur le site de l'association (<https://www.chataigneraie.info/commissions/construction/>).

N'hésitez donc pas à nous consulter en amont de vos projets afin de limiter les délais d'instructions (pour demande de pièces complémentaires) et les refus de la part des autorités concernées.

Pour toute demande (PC, DP...), il faut déposer les dossiers en quatre exemplaires auprès du service de l'urbanisme de la Mairie et **adresser un exemplaire à l'Association Syndicale** de préférence par mail (secretariat@chataigneraie.info) ou à défaut par courrier (à l'adresse du Secrétariat). En effet, l'Association Syndicale émet un **avis** qui est ensuite transmis à la Mairie et au demandeur,

En **2019**, la Commission a traité **43 dossiers** et **39** en **2020**. A ces dossiers, il faut ajouter les avant projets, contentieux et demandes de renseignements.

Quelques rappels :

- l'emprise au sol maximum autorisée est de **20 %** et la hauteur maximum au faîtage de **9 mètres**,
- dans notre secteur UGa : **50%** de la surface non bâtie devra rester en pleine terre.
- les clôtures doivent être **ajourées** uniformément à hauteur de 20 % et les portails à hauteur de 10%. L'architecte des bâtiments de France accorde une attention particulière aux clôtures et nous vous conseillons vivement de consulter le guide des clôtures édité par la Mairie (téléchargeable sur notre site: <https://www.chataigneraie.info/commissions/construction/>)
- il est nécessaire de bien indiquer sur les plans : les cotes, l'échelle et les points cardinaux ainsi que les distances avec les limites séparatives et la rue ainsi que les hauteurs.

La commission Construction reste à votre écoute :
construction@chataigneraie.info

❖ Commission Boisement

Membres de la commission :

Daniel Messiaen (Président) – Patrice Bellocq – Jean-Pierre Lieubray – Frédéric Prevost – Alexandra Rigaud - Anne Zimmermann

Au cours de la période 2019/2020, la commission Boisement a été sollicitée une quarantaine de fois :

- pour **24 autorisations d'abattage**, dont 6 avec une demande de replantation.
C'est ici l'occasion de vous rappeler que la mise en place du PLU en 2017 a créé l'obligation d'obtenir l'accord de la Mairie (via une DP), préalable à tout abattage d'arbre de haute-tige, notamment pour les chênes, les châtaigniers, les hêtres, les séquoias, les cèdres, les marronniers, les tilleuls, les liquidambers, les ifs, les pins, les saules et les érables.
- pour **6 demandes de taille de haie**, dont une avec mise en demeure émise par la Mairie.
- pour **5 consultations** pour des conseils d'entretien.

La commission a diffusé 2 flashs info, l'un sur les chenilles processionnaires, l'autre sur l'élagage de qualité qui permet une gestion durable de l'arbre dans le paysage.

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE

Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008
Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

Nous vous rappelons qu'à La Châtaigneraie, il existe un coefficient de boisement qui doit être maintenu :
- Jusqu'à 400m² de terrain : il faut un cumul de 20 cm de diamètre d'arbres par 100m².
- Au-delà de 400m² de terrain : il faut un cumul de 30 cm de diamètre d'arbres par 100m².

La commission Boisement reste à votre écoute :
boisement@chataigneraie.info

❖ Commission Communication

Membres de la commission :

Lucile Lapalut (Présidente) – Agnès Ruchaud – Frédérique Vial - Anne Zimmermann

La Commission Communication a pour but d'informer et d'aider les habitants de la Châtaigneraie au travers de différents supports et animations.

En 2020, les animations traditionnelles : vide-greniers, fête des voisins, rallyes du quartier n'ont naturellement pas pu avoir lieu et ce sera probablement, malheureusement, encore le cas en 2021.

Néanmoins, la commission s'est attachée à faire vivre le lien entre les habitants de notre quartier.

Lors du premier confinement, toutes les personnes âgées et isolées ont été recensées afin de leur venir en aide.

Le site Internet de la Châtaigneraie : www.chataigneraie.info est mis à jour régulièrement : y figurent les coordonnées des commissions, les documents à télécharger (en particulier pour vos demandes liées à l'urbanisme), les annonces non marchandes entre particuliers, les liens utiles, les événements, les actualités et la rubrique «*Coin des familles*».

La page Facebook «*Association syndicale de la Châtaigneraie*» est de plus en plus consultée. Vous pouvez en devenir ami et faire vivre cette page au travers de photos, d'anecdotes et/ou de commentaires postés.

Un nouveau livret d'accueil destiné en priorité aux arrivants dans la Châtaigneraie a été élaboré. Vous y trouverez plusieurs informations pratiques utiles à tous.

Des flashes infos sont régulièrement adressés aux personnes nous ayant communiqué leur adresse mail. Ces flashes sont très utiles dans tous les domaines puisqu'ils vous apportent des informations immédiates en matière de sécurité, environnement, vie pratique, circulation, boisement, urbanisme...

La commission Communication reste à votre écoute :
communication@chataigneraie.info

Secrétariat
ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHATAIGNERAIE
65, allée Jules Verne
78170 La Celle Saint Cloud